

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/37/T / 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE LA CLOTURE DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE KAMENGE

Date de publication : 05/04/2018

Date d'ouverture des offres : 07/05/2018

Objet

1. Le Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge (CHUK) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, les soumissionnaires désireux de concourir et à présenter leurs offres sous pli fermé, pour faire les travaux de construction d'une partie de sa clôture. Les travaux consistent à construire une partie de sa clôture pour un linéaire de 200 m.

Spécification du marché

2. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Publication Nationale (AAON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
3. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché constituent un (1) seul lot.
4. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de deux (2) mois. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.
5. Les clauses du règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

Conditions de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales qui participent à titre individuel et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge moyennant paiement d'un montant non remboursable de CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50 000 FBU) ou son équivalent en devises dont la moitié est à verser, (25 000 FBU) au sous compte de transit des recettes non fiscales N° 1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié (25 000 FBU) sur le compte n°1123/073 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du CHUK ou à la caisse du CHUK. Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction du Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 17.

Réunion d'information et/ou visite de site

10. Une visite guidée du site est prévue. Elle aura lieu en date du 16.../04./2018 à partir de 10 heures sur le site.

Présentation de l'offre

11. Chaque soumissionnaire ne peut présenter qu'une seule offre pour le présent marché. Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

12. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un million deux cent soixante mille francs Burundais (1.260.000FBU). Elle sera sous forme de garantie bancaire. Les chèques de banques ou les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

13. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge.

14. Les offres doivent être accompagnées des bordereaux d'achat du DAO attestant le paiement d'un montant de 50.000 FBU mentionné au point 8 et portant le numéro du marché. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Validité des offres

15. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

16. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 07.../05./2018 avant 10 heures locales.

17. Toute offre présentée après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

18. Les offres seront ouvertes le 07.../05./2018 à 10 Heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Critères de qualification

19. Les exigences en matière de qualification sont spécifiées dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

Fait à Bujumbura, le 29.../03.../2018

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge.

Dr. Pontien NDABASHINZE

